

## **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **MEDREG publie une Carte des Infrastructures Gazières de la Région Méditerranéenne**

*Milan, le jeudi 03 mai 2018*

Aujourd'hui, MEDREG a publié un rapport qui offre un aperçu des infrastructures gazières dans la région méditerranéenne, y compris les points de raccordement, les gazoducs de transport transfrontalier, le transport, les installations de GNL et de stockage, l'utilisation des installations et les futurs plans d'investissement d'un membre à l'autre de MEDREG. S'appuyant sur les données collectées auprès de 14 pays méditerranéens, la Carte des Infrastructures Gazières pourrait aussi guider les membres dans le développement d'infrastructures prioritaires et/ou potentielles dans le domaine des systèmes de transport de gaz naturel, en accord avec les scénarios d'offre et de demande de gaz naturel. Elle reprend les détails techniques en rapport avec les infrastructures de la Croatie, de Chypre, de la France, de la Jordanie, de Malte, de l'Espagne et de la Turquie.

Dans le contexte des nouvelles découvertes de gaz et du développement technologique touchant le processus de forage qui ont façonné l'évolution du secteur du gaz naturel dans la région méditerranéenne, cette étude offre un outil de compréhension non seulement aux régulateurs mais aussi aux décideurs politiques.

L'analyse indique que la plupart des pays régulent l'accès des tiers aux terminaux GNL et aux installations de stockage ainsi qu'aux points d'entrée et de sortie, à l'exception de l'Égypte, de la Jordanie et de l'Italie. Les projets d'infrastructures existants et planifiés reflètent l'intérêt porté aux projets touchant le GNL, en particulier ceux en rapport avec les unités de stockage et de regazéification (FSRU).

Le rapport dévoile également les forces motrices qui ont mené à ces investissements en infrastructures. Les régulateurs de MEDREG sont à la recherche de la sécurité des approvisionnements, du développement des marchés et de l'intégration régionale des marchés lorsqu'ils investissent dans des installations de raccordement et de GNL.

Au sujet des barrières affectant les plans d'investissement, les membres de MEDREG ont cité l'insuffisance de la demande sur le marché comme la plus importante d'entre elles, suivie par la faisabilité financière des projets et par les revenus escomptés. Les obstacles réglementaires et légaux sont aussi avancés par les pays qui initient à peine la régulation ou ceux qui ont récemment initié la régulation des marchés du gaz, comme c'est le cas de la Jordanie, d'Israël et de l'Égypte.

Lorsque l'on compare la longueur des gazoducs des membres sélectionnés à celle de pays de l'UE servant de référence, les consommations annuelles par longueur de gazoduc de transport diffèrent considérablement. Le leader parmi les pays de MEDREG en matière d'unité consommée par longueur de réseau est la Jordanie avec 8 mcm/km, suivi par le Royaume-Uni et l'Égypte, qui peut être considéré comme un pays disposant de systèmes de transport efficaces.

Quand on met en rapport les capacités de GNL et de stockage avec la demande, on constate que l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la France sont les pays les mieux à même de répondre à des pics de demande et à des situations de crise, alors que la Turquie et l'Égypte ont les ratios les plus faibles entre les capacités d'expédition et les pics de demande.

Avec cette étude, MEDREG entend jeter les bases d'une amélioration de la communication et de la coopération entre les pays méditerranéens voisins. Elle pourrait la mettre à jour, étant donné les récents développements

observés dans les investissements en infrastructures, particulièrement dans les terminaux GNL et les FSRU, ainsi que dans les fluctuations des structures de la demande.

XXXX

**MEDREG** est l'association des régulateurs méditerranéens de l'énergie, qui réunit 25 régulateurs de 21 pays, allant de l'Union européenne (UE) jusqu'aux Balkans et à l'Afrique du Nord. Les régulateurs méditerranéens travaillent ensemble pour promouvoir la compatibilité des marchés régionaux de l'énergie et les législations, en vue d'une intégration progressive du marché dans la région euro-méditerranéenne. À travers une coopération constante et un échange d'information entre les membres, MEDREG veut renforcer les droits des consommateurs, l'efficacité énergétique, les investissements dans l'infrastructure et son développement, basé sur des systèmes énergétiques sûrs, fiables, accessibles et écologiquement durables. MEDREG fonctionne comme une plateforme pour l'échange d'informations et l'assistance à ses membres et permet de développer les compétences grâce à des activités de formation, webinars, ateliers et des initiatives pratiques personnalisées. Le secrétariat de MEDREG se trouve à Milan, Italie. Pour plus d'informations, veuillez visiter [www.medreg-regulators.org](http://www.medreg-regulators.org)

MEDREG est cofinancé par l'Union Européenne.

**Pour plus d'informations, interviews et documentation connexes, veuillez contacter :**

**Daphné Lacroix**

**Responsable de la communication MEDREG**

**Tél: (+39) 026 55 65 553**

**Mob: (+39) 389 69 11 797**

**[dlacroix@medreg-regulators.org](mailto:dlacroix@medreg-regulators.org)**

XXXX